

CHANGEMENT D'HORAIRE

Des services plus proches de vous.

A PARTIR DE JANVIER 2019, LA MAIRIE FAIT ÉVOLUER SES SERVICES ET SES HORAIRES POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR

Le mot du Maire :

La Municipalité a fait de l'amélioration du cadre de vie des Pinsaguéolois une priorité en modernisant la commune pour la rendre plus agréable pour tous. Si cela s'est traduit par un cœur de ville réaménagé afin d'être plus sûr et plus accueillant, il s'agit également de repenser certains de nos services pour que les administrés puissent y accéder plus simplement et qu'ils répondent mieux à vos attentes.

A compter de janvier 2019, nous proposons de nouveaux ajustements dans nos services municipaux en mettant en place de nouvelles grilles horaires afin de pouvoir ouvrir un peu plus largement en soirée ou le samedi.

La Mairie de Pinsaguel cherche ainsi à mieux prendre en compte vos besoins et les contraintes de vos rythmes de vie alors même que nous sommes dans un contexte où d'autres opérateurs ont, au contraire, réduit leur présence sur la commune (réseau de transport, bureau de Poste, banque...).

La Municipalité reste mobilisée pour que la qualité du service public, et plus largement des services à la population, perdure. Nous espérons notamment que le nouvel aménagement du centre-ville y contribuera.

Vous trouverez dans cette brochure la présentation des services municipaux et notamment des nouveaux horaires applicables à compter de janvier 2019.

Jean-Louis COLL, Maire de Pinsaguel



CENTRE ANIMATION

► **Le Centre Initiative Jeune, installé au sein du complexe de La Muscadelle (rue de la République), évolue.** De nouvelles fonctions et animations vont progressivement être proposées.

Si les jeunes seront toujours accueillis durant les vacances scolaires, le mercredi après-midi et le vendredi soir, d'autres publics vont également pouvoir trouver leur place, grâce à l'accueil et la mise en place d'animations ou ateliers sous différentes formes, destinés aux enfants, aux familles, aux séniors...

Les horaires d'accueil du centre d'animation resteront identiques durant les vacances scolaires, ils évoluent uniquement pendant la période scolaire :

Mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Mercredi de 14h à 18h30

Judi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Vendredi de 16h à 18h30.

Vacances Scolaires :

Du Lundi au Vendredi

de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Un programme détaillé des animations sera diffusé très prochainement.

CONTACT :

Tel. : 05.62.20.26.93

Portable : 06.18.91.30.36

cij@mairie-pinsaguel.com

POLICE MUNICIPALE

► **Le policier municipal peut vous recevoir sur rendez-vous après prise de contact auprès de l'accueil de la Mairie.**

La police municipale gère des questions de tranquillité publique (nuisances, stationnement...). Elle peut vous accompagner dans certaines démarches ou dépôt de mains courantes.

Pour des dépôts de plainte, veuillez-vous rapprocher de la brigade de Gendarmerie de Portet sur Garonne : 05.62.20.70.40

MÉDIATHÈQUE

► A partir de janvier 2019, la médiathèque élargit ses horaires d'ouverture en vous accueillant une heure et demi de plus par semaine, en soirée ou en week-end.

Les nouveaux horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Le mardi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Le vendredi de 16h00 à 19h00

Le samedi de 10h00 à 12h30

De plus, une boîte à livres va être prochainement installée, vous permettant de restituer vos prêts en dehors des horaires d'ouverture, aux moments qui vous conviennent ainsi le mieux.

CONTACT :

Tel. : 05.61.76.88.68

mediatheque@mairie-pinsaguel.com

www.mediatheque.mairie-pinsaguel.com

VIE LOCALE

► Sans changement, la Maison de la Vie Locale (rue du ruisseau) vous accueille les lundis, mardis, et jeudis de 10h à 12h, et les vendredis de 14h à 18h.

Il s'agit du guichet communal pour les associations de la commune et d'un bureau d'information sur la vie locale destiné à vous accueillir, vous informer et vous orienter sur toutes les opportunités, activités, facilités auxquelles vous pouvez accéder localement (vie associative, prêts de salles, animations locales et culturelles...).

CONTACT :

Tél. : 05.61.76.29.88

vielocale@mairie-pinsaguel.com

*Retrouvez également l'actualité de votre commune sur
Facebook : @Pinsaguel*

Et sur notre Site Internet : www.mairie-pinsaguel.com

ACCUEIL ADMINISTRATION

► **A compter de janvier 2019, les horaires de la mairie évoluent. L'accueil met en place une permanence en soirée afin de faciliter vos démarches.**

Nous vous rappelons qu'après de l'accueil de la mairie, vous pourrez effectuer vos démarches administratives courantes (état civil, PACS, mariage, recensement militaire, élections...).

Depuis 2017, vos démarches concernant les cartes nationales d'identité, les cartes grises et les permis de conduire ne peuvent plus s'effectuer dans notre commune suite à des réorganisations de ces procédures par les services de l'Etat.

Nous vous invitons à consulter notre site internet afin de mieux vous orienter dans ces démarches : <http://www.mairie-pinsaguel.com/fr/vie-pratique/demarches-administratives.html>

La signature des PACS se fera sur rendez-vous, le mercredi ou vendredi après-midi.

HORAIRES ACCUEIL

LUNDI	9H – 12H	14H – 18H30
MARDI	9H – 12H	14H – 18H
MERCREDI	9H – 12H	14H – 18H
JEUDI	9H – 12H	FERMÉ
 VENDREDI	9H – 12H	14H – 18H

► **Afin d'optimiser notre accompagnement dans vos projets d'urbanisme, le service référent met en place des créneaux sur RDV et d'autres en libre accès.**

HORAIRES SERVICE URBANISME

Du lundi au Vendredi de 9h à 12h en accès libre.

Du lundi au mercredi de 14h à 18h sur rendez-vous.

MAIRIE DE PINSAGUEL - 1 rue du Ruisseau

Tel. : 05.61.76.29.88 - Numéro d'Astreinte : 06.87.54.01.99

Mail : contact@mairie-pinsaguel.com

www.mairie-pinsaguel.com